



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du CSCBB pour l'exercice 2006, tenue le 25 février 2007

Lieu:
Hôtel Krone, Aarburg

Procès-verbal:
Julia Birrer

Durée:
09:35-11:30 heures

1. Bienvenue et choix des scrutateurs

A 9:35 heures, notre président, Jürg Nydegger, souhaite la bienvenue aux participants à l'AG annuelle du CSCBB. Nos membres romands bénéficieront d'une traduction simultanée, assurée par Madame Faucillon, que nous remercions.

Jürg Nydegger cède la parole au propriétaire de l'hôtel. Celui-ci salue cordialement les membres et invités du CSCBB. Aujourd'hui, si l'assemblée générale a lieu dans la salle de concert Moonwalker, c'est en raison d'un concours de quilles qui se tient dans l'hôtel même et dont le bruit risquerait de nous gêner. Par ailleurs, les personnes souhaitant manger au restaurant à l'issue de l'assemblée sont priées de passer leur commande sur la feuille préparée à cet effet.

Le président demande à l'assistance de déclencher les téléphones portables et de s'abstenir de fumer. Une pause est prévue dans une heure environ.

Les invitations ont été publiées conformément aux statuts dans les revues HUNDE 01/2007 et CYNO 02/2007, aussi l'assemblée générale est-elle habilitée à délibérer. L'ordre du jour est approuvé par les participants.

Sont présents 65 membres et un invité. La majorité absolue est de 33.

Jürg Nydegger salue tout spécialement Monsieur Oscar Rigert qui, à plus de 80 ans, a tenu à être des nôtres. L'assistance l'applaudit.

Malheureusement, l'an dernier aussi, nous déplorons quatre décès. Il s'agit de Messieurs Max Berner, Marcel Meyer, Hans Schmidiger et Robert Zürcher.

L'assistance honore leur mémoire par une minute de silence.

Les personnes ci-après se sont excusées pour la présente AG: Thadde Bak, Kristina Bak, Heidi Brunschwiler, Monica Büchi, Martin Buser, Claudia Christoffel, Alain Defilipis, Helmut Frei, Irène Hänni, Urs Hofer, Monica Isenegger, Claudine Jaquier, Martin Karrer, Beatrice Kern, Christine Kirchhofer, Sylvia Kirchhofer, Barbara Kneubühl, Susy Kuster, August Meier, Franziska Meyer, Peter Moosbacher, Konrad Niederberger, Margot Nydegger, Barbara Ogg, Louis Quadroni, Eva Renz, Peter Ryser, René Sagarra, Lucie Schmid, Sarah Schönauer, Jörg Ulrich, Heinz von Gunten, Max von Tobel, Ursi von Tobel, Marion Zanker et Jean-Luc Zwissig.

Sont élus scrutateurs B. Schwarzentruher, M. Aebi, N. Belet, K. Muralt et J. Birrer.

L'assemblée nomme Heinz Müller président du jour. Sa fonction consiste à présenter les propositions et le rapport annuel du président ainsi qu'à abréger les éventuelles discussions superflues.

2. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de l'AG 2006 a été publié dans HUNDE 17/2006 et CYNO 1/2007.

Monsieur Conrad Zumbach souhaite que désormais les discussions soient relatées plus en détail. Cela concerne notamment le thème de la DH C remis sur le tapis lors de la dernière assemblée générale, alors qu'il avait déjà fait l'objet de débats il y a trois ans. Conrad Zumbach estime qu'après une période aussi courte, revenir sur ce sujet n'était pas opportun.

Jürg Nydegger réplique que la discussion était nécessaire et justifiée, puisqu'elle s'est déroulée dans le cadre de la révision des prescriptions complémentaires d'élevage (PCE) de la SCS.

L'AG approuve le procès-verbal et en remercie son auteur.

3. Rapports annuels

Tous les rapports annuels sont disponibles en allemand et en français.

- a) Rapport du président:
Heinz Müller fait procéder à l'approbation dudit rapport. L'AG approuve le rapport du président.
- b) de la commission d'élevage:
Jürg Nydegger remercie la commission d'élevage. L'AG approuve le rapport de la commission d'élevage.
- c) de la commission des chiens de travail:
Jürg Nydegger remercie Walter Rusterholz. L'AG approuve le rapport de la commission des chiens de travail.
- d) des expositions:
Jürg Nydegger remercie Rose-Marie Friedli. L'AG approuve le rapport concernant les expositions.

4. Comptes annuels et rapport des réviseurs

Les comptes annuels ainsi que le rapport des réviseurs sont disponibles en allemand et en français.

Jacques Guillod donne lecture du rapport des réviseurs concernant les comptes annuels 2006 et prie l'AG d'approuver ces derniers.

L'AG approuve les comptes annuels.

Jürg Nydegger remercie Carmen Kälin et les réviseurs pour le travail fourni.

5. Quitus au CC

A la demande du président central, Jürg Nydegger, l'AG approuve les différents rapports annuels, les comptes annuels ainsi que le rapport des réviseurs, puis donne quitus au CC.

Jürg Nydegger remercie les réviseurs et l'AG pour leur confiance.

6. Budget 2007

Carmen Kälin donne des explications sur le budget 2007. Un déficit de FRS 800.- est prévu.

Aucune question n'est posée. L'AG approuve le budget.

7. Cotisation annuelle

Carmen Kälin propose de laisser la cotisation annuelle 2008 à son niveau actuel, soit FRS SFR 50.-, y compris l'assurance de protection juridique (mais sans HUNDE ou CYNO).

L'assistance approuve cette proposition.

8. Démissions et élections

8.1 Démissions

- a) Responsable a.i. des expositions
Au décès de Jörg Schmid, Rose-Marie Friedli a repris la fonction de responsable a.i. des expositions et donné sa démission pour la présente AG, afin d'avoir davantage de temps à consacrer à elle et son mari. Jürg Nydegger la remercie pour son remarquable travail et lui remet une montre, sous les applaudissements de l'assistance.
Rose-Marie Friedli est sensible à la compréhension témoignée pour sa démission et formule ses meilleurs vœux pour l'avenir de tous.
- b) Autres démissions:
- | | | |
|---------------------------------|--------------------------|--------------------|
| - D. Heckendorn, agility | Successeur: | H. Gassmann |
| - B. Schenkel, agility | Successeur: | H. Gassmann |
| - U. Schmid, obedience | Successeuse: | I. Hänni-Wyss |
| - M. Vinzens, juge de caractère | Aspirantes en formation: | R. Ries, J. Birrer |

8.2 Elections

- a) Président:
Heinz Müller propose d'élire Jürg Nydegger au poste de président central pour une nouvelle période de fonction. Il n'y a pas d'autre candidature. L'assistance élit Jürg Nydegger avec une voix contre et une abstention.
Heinz Müller remercie, les participants applaudissent.
Jürg Nydegger accepte son élection et remercie pour la confiance qu'on lui témoigne.
- b) Secrétaire:
Jürg Nydegger propose d'élire Julia Birrer au poste de secrétaire pour une nouvelle période de fonction. Il n'y a pas d'autre candidature. Julia Birrer est élue à l'unanimité. Jürg Nydegger lui remet des fleurs, sous les applaudissements de l'AG.
- c) Trésorier:
Jürg Nydegger propose la réélection de Carmen Kälin au poste de trésorière. Il n'y a pas d'autre candidature. Carmen Kälin est élue à l'unanimité. Jürg Nydegger lui remet des fleurs, sous les applaudissements de l'assemblée.
- d) Présidente de la commission d'élevage:
Jürg Nydegger demande de réélire Heike Dworog à son poste. Celle-ci s'engage fortement pour le CSCBB et se met à disposition pour une nouvelle période de fonction. Il n'y a pas d'autre candidature.
Heike Dworog est élue avec une voix contre et une abstention.
Jürg Nydegger lui remet des fleurs, tandis que l'assistance applaudit.
- e) Commission d'élevage:
L'assemblée générale élit sous les applaudissements la commission d'élevage (Hans Bornhauser, Margot Nydegger et Edith Suter).
- f) Responsable des chiens de travail:
Jürg Nydegger propose la réélection de Walter Rusterholz. Celui-ci est très engagé et prend part à de nombreuses séances, par exemple au sujet de la nouvelle loi sur la protection des animaux.
Il n'y a pas d'autre candidature.
Walter Rusterholz est réélu avec une voix contre.
Jürg Nydegger lui remet du vin.
- g) Responsable des expositions:
Jürg Nydegger informe l'assemblée qu'une annonce a été passée dans HUNDE, CYNO ainsi que sur Internet pour trouver un nouveau responsable des expositions. Un candidat s'est annoncé en la personne de Claude Zimmermann.

Ce dernier est né en France et habite à Flawil SG. Cuisinier de métier, il travaille cependant depuis 2005 chez Pro Plan dans les services de vente. Grâce à son mâle Marik von Calruna, Claude Zimmermann a pu acquérir une certaine expérience des expositions. Il travaille avec ses chiens dans les disciplines ChA, CUM et RCI.

Claude Zimmermann se passionne pour le berger belge et parle plusieurs langues (allemand/français/anglais).

Aucune autre candidature n'est présentée. L'assemblée élit Claude Zimmermann avec 4 abstentions.

Claude Zimmermann accepte son élection, remercie pour la confiance qui lui est témoignée et se réjouit de collaborer avec le comité central.

h) Réviseur suppléant:

Jacques Guillod quitte en ce jour ses fonctions en tant que premier réviseur. Greta Zumbach se met à disposition pour le poste de réviseuse suppléante. Elle est élue avec 3 voix contre et 6 abstentions.

9. Propositions à l'assemblée générale

Aucune proposition n'a été formulée et il n'y a pas de membre d'honneur à nommer.

10. Distinctions

Expositions:

Ont été homologués champions suisses de beauté:

- Les chiennes tervueren Kaline von Calruna et Morgane von Calruna, à B. Schwarzentruher. Rose-Marie Friedli remet deux coupes.
- La chienne groenendael Tecuna von Ciney, à la famille Gall. Rose-Marie Friedli remet une coupe.

L'AG applaudit ces exposants.

Cette année, aucun titre de champion international de beauté n'a été enregistré. En effet, selon la FCI, cette distinction n'est attribuée que si le chien a réussi un concours de travail dans les disciplines RCI, CUM ou sauvetage. Par l'entremise de Peter Rub (SCS), Jürg Nydegger s'efforce d'obtenir aussi la reconnaissance des épreuves de classe ChA3 pour l'homologation. Mais c'est à la FCI de trancher.

Chiens de travail:

Walter Rusterholz félicite Nicole Berger, championne suisse RCI 3 2006, et lui remet un petit présent.

Il félicite également Eva Renz, excusée pour la présente AG, qui a remporté le titre de championne suisse 2006 de mondioring.

Vétérans:

Les membres ci-après sont désormais vétérans du CSCBB (20 ans d'appartenance):

Monica Büchi, Alain Defilipis, Elsbeth Homberger, Barbara Kneubühl, Enrico Perucchi, Mario Romelli, Sonja Romelli, Walter Rusterholz, Anne-Rose Schaller et Werner Seidle.

Les membres ci-après sont désormais vétérans de la SCS (25 ans d'appartenance):

Thadde Bak, Peter Hirt, Urs Hofer, Margrit Huber, Heinrich Kaiser, Martin Karrer, Sylvia Kirchhofer, Rosmarie Kleger, Peter Ryser, Markus Schlatter, Sonja Schmid, Jörg Ulrich, Hans-Peter Widmann et Annik Zeller.

Les personnes présentes ou leurs représentants reçoivent un insigne, les absents le recevront par la poste.

Président central:

Hans Bornhauser prend la parole. Au nom du comité central, il exprime à Jürg Nydegger sa gratitude pour son engagement intense en faveur du CSCBB et lui remet un cadeau. Le président, tout surpris, remercie sous les applaudissements de l'assistance.

11. Divers

Le président informe:

- Du 11 au 13 mai 2007 se déroulera le CM des bergers belges au Touquet, en France. La Suisse sera représentée par des équipes concourant en RCI, agility et pour la première fois en obedience.
- Les 24 et 25 mars 2007 aura lieu le championnat suisse des chiens d'avalanche à Splügen, organisé par le GL des Grisons.
- Le championnat suisse du CSCBB (ChA, CUM, RCI, ChS, obedience) est prévu pour le mois de novembre. Organisateur: GL Thoune.
En qualité de représentant du comité d'organisation, Hans-Peter Meyer invite les personnes présentes à assister au championnat. Il signale qu'afin de soutenir financièrement la manifestation, des autocollants à l'effigie du CS 2007 du CSCBB sont en vente au prix de FR 5.-.
Jürg Nydegger remercie le GL Thoune pour le bon travail déjà fourni.
- Le 14 avril 2007 aura lieu l'assemblée extraordinaire des délégués de la CTUS. Il s'agit d'élections supplétives. Le thème de la licence de sport pour chien ne sera pas traité à cette occasion, thème d'ailleurs abandonné par la CTUS. Julia Birrer gère les cartes de vote, les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès d'elle.

Elections supplétives à la CTUS:

Un candidat est issu de nos rangs, à savoir Hans-Peter Reich, juge de concours et juge instructeur de la CTUS.

Jürg Nydegger lui passe la parole.

Hans-Peter Reich expose les motifs de sa candidature. Depuis 15 ans, il est conducteur enthousiaste et moniteur au sein d'un groupe de chiens d'utilité. A deux reprises, il a participé à un championnat suisse dans la discipline CUM. Désireux de mettre ses connaissances cynologiques à disposition du sport canin suisse, il sera donc candidat à la CTUS lors de l'assemblée extraordinaire des délégués et remercie le CSCBB de son soutien.

- L'assurance de protection juridique du CSCBB a été sollicitée à trois reprises en 2006, Ces trois cas ont été réglés à la satisfaction des membres.
Quelques membres ont protesté contre la prime de SFR 10.- prélevée pour cette assurance. Leur opposition n'est pas recevable, puisque cette protection juridique a été décidée par l'assemblée générale du 26 février 2006.
- Vraisemblablement, le club-show 2008 se déroulera dans le cadre du Cani Bulle. L'organisateur se charge de toute l'administration et de la mise sur pied.
- Les prescriptions complémentaires d'élevage (PCE) ont été soumises à la SCS. Celle-ci a demandé certaines corrections. Entre-temps, elle examine notre troisième version qui, le comité central y compte, a de bonnes chances d'être approuvée.
Dans la mouture d'origine des PCE du CSCBB figurait que pour les examens d'aptitude à l'élevage, une qualification BON obtenue en exposition serait admise au lieu de l'appréciation de l'extérieur. La SCS a opposé son veto en exigeant la qualification TRES BON. Dès lors, le

CSCBB a rayé cette disposition, si bien que, comme jusqu'ici, l'appréciation de l'extérieur serait jugée lors des examens d'aptitude à l'élevage.

- Le site SKBS-CSCBB est tenu et actualisé par Eva Wolfisberg. En janvier 2007, ce ne sont pas moins de 20'000 utilisateurs qui ont visité nos pages. Le président remercie Eva Wolfisberg pour son bon travail et lui offre des fleurs.
- Jürg Nydegger remercie aussi avec un bouquet Madame Faucillon qui était prête à assurer la traduction. Malheureusement, l'installation de traduction simultanée est restée inutilisée.

Points divers:

- Rose-Marie Friedli remercie R. Gigandet et B. Schwarzenruber pour leur aide au sein de la commission des expositions. Elle remet un petit présent à ces deux dames.
- De même, Rose-Marie Friedli remercie Julia Birrer de l'aider pour la rédaction des listes de résultats et leur communication sur Internet, HUNDE et CYNO. Julia Birrer reçoit elle aussi un petit cadeau.
- Enfin, Rose-Marie Friedli fait de la publicité pour le club-show prévu en 2008. Les halles à Bulle sont vastes et bien aérées, les places de parc sont légion. Elle serait heureuse de revoir beaucoup de membres du club à cette occasion.
- Conrad Zumbach critique que les statuts ne sont pas respectés. Notamment, les nouveaux membres ne sont plus publiés. Jürg Nydegger réplique qu'une telle publication n'est plus permise en raison de la protection des données.
Par ailleurs, Conrad Zumbach déplore que la dimension du parc d'ébats déterminée dans le REI de la SCS n'est déjà plus valable. Dorénavant, on exige un parc plus grand. En outre, Monsieur Zumbach souligne que la Suisse possède la loi sur la protection des animaux la plus rigoureuse en n'autorisant la cession des chiots qu'à partir de 9 semaines révolues. Se fondant sur ce fait, Monsieur Zumbach demande que les chiots importés à moins de 10 semaines ne soient pas inscrits au LOS.
Conrad Zumbach fait la proposition d'une assemblée générale extraordinaire pour discuter de ces points.
- Le président répond ce qui suit:
Le CSCBB n'a aucune influence sur le REI de la SCS. Celui-ci, ainsi que les prescriptions vertes, relèvent de la responsabilité de la SCS. Des thèmes tels que „dimension du parc d'ébats“ ou „non-enregistrement de chiots importés à moins de 10 semaines“ devraient être traités lors d'une assemblée des délégués de la SCS. De même, le CSCBB est impuissant face aux sanctions prises par la SCS. Il ne peut qu'enregistrer les infractions au règlement d'élevage, mais seule la SCS est habilitée à sanctionner.
Heike Dworog complète l'exposé du président concernant le sujet du „Non-enregistrement des chiots importés à moins de 10 semaines“ en précisant que la SCS n'est pas compétente pour influencer l'élevage à l'étranger. Si un pays tiers autorise la cession des chiots à 8 semaines, la SCS n'a pouvoir ni d'intervenir ni de sanctionner.

Le président central remercie la nombreuse assistance de sa participation et l'invite à passer à l'apéritif.



Le président central



La secrétaire